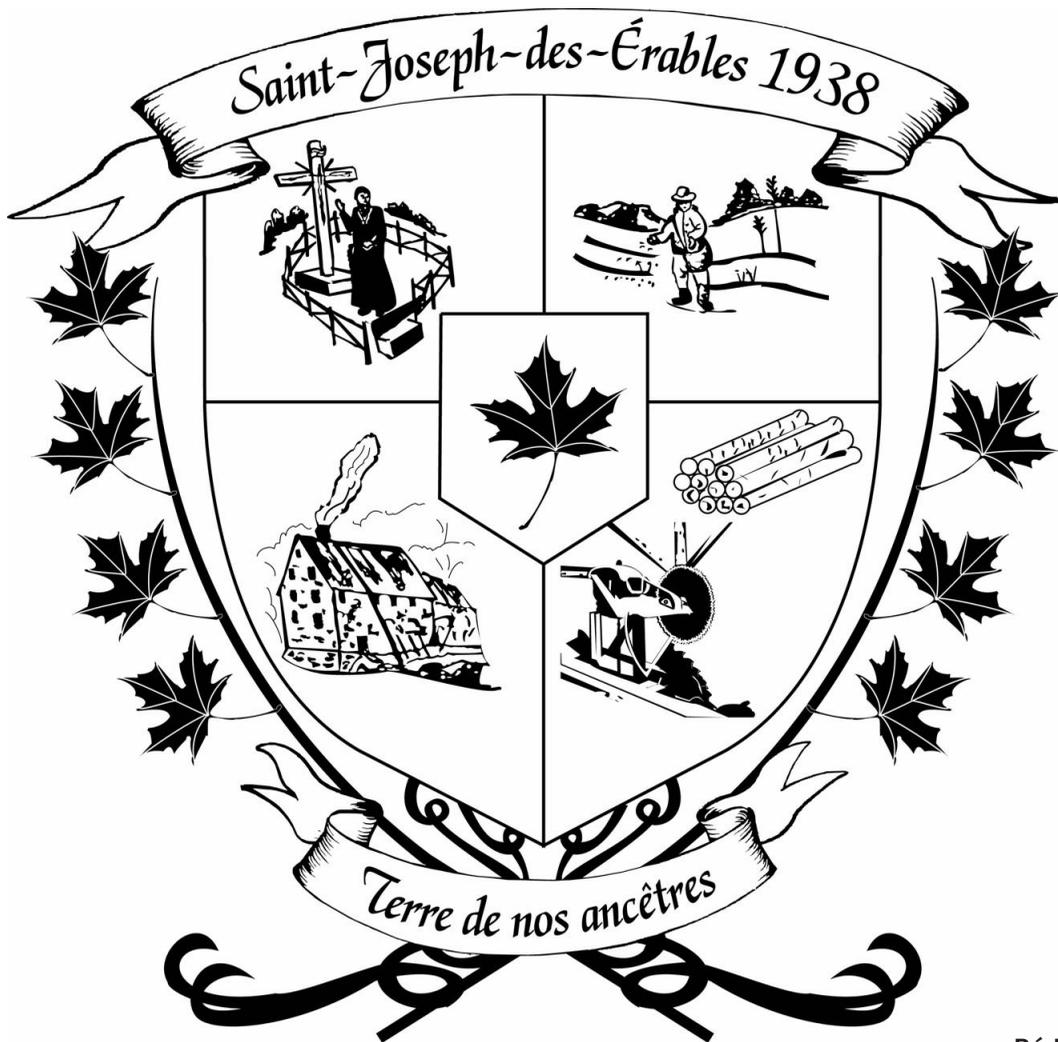


Bulletin municipal



Rédaction:
Mélanie Jacques

*Nous profitons de cette période
de festivités pour souhaiter à tous
nos citoyens, un très
Joyeux Noël!*

*Que ce temps propice aux retrouvailles et
aux festivités vous comble de bonheur.*

*Du fond du cœur nous présentons
à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux
pour la nouvelle année!*

*Jean-Louis Brouder
Elise Jacques
Dany Brouder
Jean-Louis Brouder
Elise Jacques*

Le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables



Budget 2012 :

REVENUS	BUDGET 2011	BUDGET 2012	ÉCART
Taxes	350 507 \$	436 240 \$	85 733 \$
Transferts	152 601 \$	161 802 \$	9 201 \$
Services rendus	42 450 \$	46 000 \$	3 550 \$
Autres revenus	4 000 \$	4 000 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	549 558 \$	648 042 \$	98 484 \$
DÉPENSES :			
Administration générale	89 288 \$	97 918 \$	8 630 \$
Sécurité publique	58 527 \$	60 780 \$	2 253 \$
Réseau routier	169 076 \$	234 626 \$	65 550 \$
Déneigement	75 000 \$	80 000 \$	5 000 \$
Hygiène du milieu	58 683 \$	71 074 \$	12 391 \$
Urbanisme	21 038 \$	11 732 \$	-9 306 \$
Loisirs et culture	58 296 \$	70 262 \$	11 966 \$
Frais de financement	2 870 \$	4 100 \$	1 230 \$
Remboursement de la dette	16 780 \$	17 550 \$	770 \$
TOTAL DES DÉPENSES	436 657 \$	648 042 \$	98 484 \$

Précision concernant la taxe foncière pour l'année 2012

Avec le dépôt du rôle triennal 1 pour les exercices financiers 2012, 2013 et 2014, nous désirons attirer votre attention sur le fait que l'évaluation municipale n'avait pas été ajustée depuis six ans. Bien entendu, cela amène un impact important sur le nouveau rôle d'évaluation foncière. Pour compenser, nous avons réduit le taux d'imposition par rapport au nouveau rôle d'évaluation. En 2011, le taux était à 1,04 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il sera de 0,99 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2012.

À titre d'exemple, une maison évaluée à 112 700 \$ en 2011 coûtait 1 172,08 \$ en taxes municipales. En 2012, cette maison sera évaluée à 140 600 \$ et coutera 1 392,94 \$.

Le nouveau taux de taxation a été établi en considérant les dépenses habituelles de la municipalité et exceptionnellement pour l'année 2012, nous devons tenir compte du coût des tempêtes Irène et Lee. Beaucoup de dégâts ont été occasionnés par ce phénomène climatique, dont nous estimons les coûts à environ 225 000 \$ et le Conseil a pris la décision de régler toutes les factures liées à ces dépenses dans le cours des exercices 2011 et 2012. Cet objectif occasionne l'utilisation totale du surplus accumulé et également une situation d'endettement à court terme dégradant considérablement notre fond de roulement.

Bien entendu, nous savons que certaines dépenses sont couvertes par le décret et qu'éventuellement nous recevrons une compensation. Par contre, nous savons également que certaines dépenses ne sont

pas couvertes comme les travaux que nous avons dû faire dans la rivière des Fermes au coût prévisionnel de plus de 30 000 \$, les travaux de réparations des chemins forestiers, et d'autres travaux importants.

Normalement, un tel désastre ne se règle pas avec un règlement d'emprunt et un endettement à long terme, car nous ne sommes pas à l'abri d'un second événement de ce genre qui pourrait affecter de nouveau la municipalité. Donc pour 2012, nous devons tous nous serrer la ceinture et régler rapidement les dépenses engendrées par cette situation.

Afin de revenir éventuellement à une normalité qui devrait être réglée au courant du prochain exercice financier, cela y va d'une bonne gouverne des finances et d'un maintien de la santé financière de la municipalité comme ce fut historiquement la situation de notre municipalité et de la fierté qui s'en suit.

Soirée d'antan

Notre soirée Canadienne d'antan arrive à grands pas! Un retour dans le temps avec un clin d'œil à l'une des émissions cultes des années 70. Repas de qualité, sketches, animations, gagues, sets carré, rencontre avec des doyens et chansons à répondre pour vous divertir et vous s'amuser. En avant la musique! Les billets sont disponibles au bureau municipal 397-4772, auprès du conseiller de votre secteur également auprès de Mélanie Jacques 397-5160 et d'André Lessard 397-4044.

Afin d'égayer cette soirée, nous désirons monter un diaporama de photos. Pour ce faire nous avons besoin de vos photos souvenirs. Nous avons comme objectif d'en avoir une centaine. Si vous avez des photos veuillez communiquer avec madame Gaétane Lessard (Marquis) au 418-397-6979. Vos photos seront numérisées et vous seront retournées dans les plus brefs délais. Votre collaboration est très précieuse et indispensable au succès que nous souhaitons!

Nous avons également un grand besoin de bénévoles. Quelques-uns se sont manifestés, mais ce n'est pas suffisant. Nous aurons besoin de gens à l'accueil et au vestiaire et des bras pour faire le montage des décors les 24 et 25 février. Il faut également prévoir le « ramassage » après la soirée.

Articles promotionnels du 275e

Tous les articles promotionnels du 275e anniversaire de Saint-Joseph : calendrier, fascicules historiques, électrostatiques, épinglette et casquettes sont disponibles au bureau municipal.

Cueillette des ordures

Dû au congé de Noël, veuillez noter que la cueillette qui était prévue le lundi 26 décembre est reportée à mercredi 28 décembre.

Bureau municipal

Dès le 22 décembre, le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes. En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au Conseiller de votre secteur, au directeur des Travaux publics ou au Maire. Le bureau sera ouvert le 4 janvier.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 9 janvier à 20h00.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Lors de la séance spéciale du 12 décembre 2011, le Conseil a adopté le règlement no 192 DÉCRÉTANT LE TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION.

Le taux des taxes sera de 0,99 \$ du cent dollars d'évaluation et le coût des ordures sera de 130 \$ pour les résidences, 100 \$ par exploitation agricole, 100 \$ par commerce et 50 \$ par chalet ou roulotte. Afin de pourvoir à la quote-part de la MRC Robert-Cliche pour la gestion des fosses septiques, les propriétaires de résidence unifamiliale ou à logements multiples auront un tarif de 109 \$ par logement et les propriétaires de chalet auront un tarif de 54,50 \$. Une taxe de secteur de 20 \$ sera chargée aux propriétaires de résidence, chalet ou roulotte de la route des Chalets pour la location-achat d'un conteneur de recyclage.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de décembre 2011

Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES
MRC ROBERT-CLICHE
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance du 5 décembre 2011, le Conseil a adopté le calendrier des séances régulières du Conseil pour l'année 2012.

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2012 : Le 9 janvier, le 6 février, le 5 mars, le 2 avril, le 7 mai, le 4 juin, le 9 juillet, le 13 août, le 4 septembre, le 1er octobre, le 5 novembre et le 3 décembre.

Ces séances se tiendront à la salle du Conseil municipal, 370-A rang des Érables et débuteront à 20h00.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de décembre 2011.

Mélanie Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière